



Déchirants déchets

Les pages des réseaux sociaux "made in Val-de-Travers" se sont animées ces jours autour des déchets. Taxe au poids contre taxe au sac, taxe de base, moloks et déchetterie centralisée, tout y passe, avec pas mal de bon sens parfois et un rappel bienvenu que le sujet est politique et que les partis « recrutent ».

On rappellera ici qu'en matière de déchets, on parle de taxe causale. Autrement dit, de taxe causée par une prestation, soit l'évacuation des déchets. Et qu'une taxe causale ne permet pas au taxateur (en l'occurrence la commune) de s'enrichir, mais qu'elle doit uniquement couvrir ses coûts. La diminution de ceux-ci dépend donc de l'organisation mise en place (elle peut être revue politiquement, engagez-vous!) et... de la baisse des déchets, face à laquelle chacun est responsable.

Quant à la taxe au poids, elle a le mérite d'inciter fortement au tri, qui a un coût lui aussi, direct (filiales de recyclage) et indirect (déplacements pour se rendre à la déchetterie). La réponse à apporter pour en diminuer le montant est la même : diminuons nos déchets, en consommant si ce n'est moins, en tous les cas autrement.